

CA du 10 janvier 2024

Présents : Mmes Béguerie, Darrouzès, Jeannot et Marsan.

Mrs Barra, Dubourg, Dumenil, Haramburu, Nouveau et Pimouguet.

Excusés : Mrs Feit, Gominet et Provain.

Accueil et présentation de Mr Bonnefont :

Il lui est proposé de prendre la gestion du site internet. Le Président lui expose le rôle du webmaster et .les attentes. Mr Bonnefont s'est d'ailleurs déjà impliqué dans la réalisation d'une présentation visuelle destinée à la formation des directeurs à laquelle le Président participe. Il lui est offert d'entrer au CA pour être informé au mieux. Il réserve sa réponse.

Approbation du CR du CA du 6 décembre 2023 à l'unanimité.

Le président distribue les agendas et collecte les fiches de frais.

Il annonce la démission de Mme Verbois suite à son déménagement.

AG

La Maison du Tourisme et du Vin à Pauillac acceptait d'élargir ses horaires d'accueil moyennant finances mais ce principe est refusé. M.Béguerie est invitée à trouver **en urgence** une salle municipale gratuite pour la réunion. Elle sollicitera également un vin d'honneur offert.

Le repas et les invitations seront gérés par J.Darrouzès ainsi que l'accueil café.

Les DDEN locaux réaliseront le fléchage routier.

Le choix du menu se fait démocratiquement avec un souci de neutralité afin de plaire au plus grand nombre : Feuilleté d'œuf mollet aux blancs de poireau, Parmentier de canard à la fleur de thym et sa garniture, Brebis et sa confiture de cerise, Moelleux à l'orange et café.

Le Président a contacté la DSDEN pour le choix des intervenants.

Point sur les Opérations

Aucune inscription n'étant encore enregistrée pour l'Opération Patrimoine, J.Darrouzès se propose de contacter Les Archives pour solliciter 2 classes qui travailleraient déjà en collaboration avec le site.

Pour Nature et Environnement, une réunion a eu lieu à la DSDEN le 21 décembre. 6 classes (120 élèves) ont été retenues pour la Journée au Jardin Botanique du 14 juin. Les écoles de Chamadelle et Sainte Foy la Grande seront récompensées à domicile mais il est voté à l'unanimité que toutes les classes auraient la même récompense (80 euros).

Subvention FDVA : Le trésorier complète le dossier de demande.

Journée Laïcité :

Les articles et photos seront publiés sur le site. La secrétaire a adressé des remerciements aux écoles concernées. Elle précise aussi qu'elle a adressé un courrier au Président de la Fédération suite à l'absence de publication d'un article concernant la remise de la médaille d'honneur fédérale à Mme Mora : sans réponse...

Concours photo :

Un projet de règlement a été élaboré par J.R Dubourg et la commission concernée. Le Président le présente et sa lecture suscite quelques modifications. Il conviendra de rencontrer les conseillers pédagogiques pour la mise au point définitive.

Bilan financier :

A.Jeannot s'inquiète de certaines incohérences dans les totaux et la ventilation mais le trésorier précise que les documents transmis n'étaient que des spécimens suite à la modification du cadre et la mise à jour des lignes de comptabilité et qu'il ne fallait pas tenir compte des sommes. Concernant les frais bancaires toujours en vigueur, cela s'explique par la clôture non effective encore du compte CCP mais seuls 3 trimestres de frais apparaissent ?

A.Jeannot note également le montant important des frais de fournitures (630,19 euros) avec notamment 4 achats de cartouches ?

Le trésorier annonce 50 adhérents à ce jour.

La séance est levée à 12h30. Prochaines réunions les 7 février et 6 mars.